



L'Acropole
954 avenue Jean Mermoz – 34080 MONTPELLIER



3 rue Alfred Roll – 75017 PARIS

Lyon le, 27 février 2009

Monsieur Jean-Louis BORLOO
Ministre d'État
MEEDDAT
242, boulevard Saint -Germain
75007 PARIS

Objet : Sollicitation pour une réunion de travail sur les orientations du label BBC

Monsieur le Ministre d'Etat,

La perspective donnée par le Grenelle de l'environnement concernant la construction et la rénovation de bâtiments économes en énergie, a mis en mouvement tout un ensemble de professions.

Ainsi, pour la construction neuve la route a été tracée par l'objectif donné de 50 kWhep/m².an de consommation pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire, les auxiliaires et l'éclairage.




Les concepteurs des bâtiments et les énergéticiens ont travaillé pour trouver les solutions qui peuvent être mises en œuvre par les entreprises. Les industriels ont fait des investissements lourds pour lancer de nouvelles technologies plus performantes.

Ces objectifs devraient se retrouver dans la future réglementation thermique RT 2012 qui laisse un temps réduit mais suffisant aux entreprises du bâtiment pour se préparer et former leur personnel.

D'ici la mise en application de la RT 2012, le label BBC dont le référentiel Effinergie a été mis au point par consensus et approuvé par la DHUP, sert d'entraînement volontaire à tous les maîtres d'ouvrages, et aux entreprises.

Ce label BBC Effinergie cherche à garantir à l'utilisateur que les consommations calculées : 50 kWhep/m².an soient effectives.

Cette garantie est donnée par la maîtrise de trois facteurs essentiels :

-  la perméabilité de l'enveloppe,
-  le rapport de la surface hors d'œuvre nette / surface habitable,
-  la quantité de production d'énergie locale prise dans le calcul.



Aujourd'hui, la DHUP semble vouloir remettre en cause les limites applicables à ces trois facteurs, ce qui est très lourd de conséquences.

De la même façon, on peut redouter que la même dérive apparaisse dans la RT 2012, soit par l'abandon de ces critères, pourtant déterminants pour la qualité thermique de l'enveloppe, soit par le fameux taux de modulation du 50 kWhep/m².an en fonction des énergies.

De nombreuses entreprises industrielles, de prescripteurs et d'entreprises de la filière du bâtiment, parmi les plus dynamiques ont investi pour accompagner votre projet ambitieux. Dans la conjoncture actuelle, il serait regrettable que ces entreprises soient pénalisées et ne puissent pas devenir l'avant-garde des nouvelles technologies en Europe.






Pour mieux étayer ces éléments, vous trouverez en pièces jointes une note générale d'argumentation, et des fiches techniques correspondants aux principaux facteurs. Nous souhaiterions pouvoir vous rencontrer pour les expliciter et connaître votre point de vue sur ce sujet de première importance.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre d'Etat, l'expression de notre très haute considération.

*Monsieur le Président du Collectif
Isolons la Terre Contre le CO2
Bruno Lacroix*

*Monsieur le Président de l'association Effinergie
Jean-Jack QUEYRANNE
Président du Conseil régional de Rhône-Alpes*

Pièces jointes :

-  Note argumentaire
-  Note perméabilité à l'air
-  Note SHON/SHAB
-  Note économie
-  Note photovoltaïque